

**225C1288**  
FR0010307819-FS0622

30 juillet 2025

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**LEGRAND**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 juillet 2025, la société FIL Limited<sup>1</sup> (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 juillet 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LEGRAND et détenir (effectivement et par assimilation) 13 075 313 actions LEGRAND représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, selon la répartition suivante :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
FIL Investments Canada ULC	938	ns	938	ns
FIL Gestion	256 938	0,10	256 938	0,10
FIL Investment Advisors (UK) Limited	154 390	0,06	154 390	0,06
FIL Investment Management (Australia) Limited	296 269	0,11	296 269	0,11
FIL Investments International	12 366 778	4,72	12 366 778	4,72
<b>Total FIL Limited</b>	<b>13 075 313</b>	<b>4,99</b>	<b>13 075 313</b>	<b>4,99</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LEGRAND sur le marché.

<sup>1</sup> FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 262 245 733 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.